



Crédit renouvelable

Par Nessa

Bonjour,

Ma grand mère de 77 ans est en surendettement depuis plusieurs années au près de la banque de france avec une mise en place de surendettement.

Il se trouve que l'organisme CDGP a trouvé bon de lui octroyer une carte avec réserve d'argent pour du crédit renouvelable par le biais d'un site de vente par correspondance.

Or maintenant, ne s'étant pas rendu compte de ce qu'elle contacter elle se trouve à devoir rembourser des sommes astronomiques avec des taux d'intérêts plus qu'élevés.

J'aimerais savoir si j'ai un quelconque moyen de recours ne sachant pas trop quoi faire.

Merci d'avance pour votre réponse.